Nom du projet/activité	Vétiver Forward
Numéro de reference:	**HPI20230722Vétiver forward**
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230722

Recrutement d'un Operateur pour la collecte de données pour l'étude finale

Date de publication de la Demande de Proposition :	9 novembre 2023
Durée du contrat :	15 jours
Date limite de soumission des propositions :	17 novembre 2023 avant 11h00am
Date limite de soumission des questions :	12 novembre 2023 avant 16h00
Soumission électronique à l'attention de :	Procurement heifer
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette Demande de Propositions :	logistique-ht@heifer.org

TABLE DES MATIERES

I. **Détails du projet**

II. **Contexte**

III. **Objectif de la consultation**

IV. **Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques**

V. **Résultats attendus**

VI. **Méthodologie**

VII. **Coordination & appui**

VIII. **Qualifications requises**

IX. **Procédure de sélection et durée de la prestation**

X. **Livrables, calendrier et conditions de paiement**

XI. **Documents de candidature**

XII. **Normes & politiques de l'organisation**

I. Détails du projet

Agence d'exécution : **Heifer International Haïti**

Bailleurs **: BID, Heifer, Caron, IFF**

Durée du projet**: 3 ans**

II. Contexte

Heifer Project International est une Organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise de plus de vingt (20) ans dans l'agriculture et l'élevage dans le souci de donner de meilleures conditions de vies aux familles bénéficiaires. La mission globale : « combattre la pauvreté et la faim par le biais d'un développement communautaire durable ».

Heifer International Haïti met en œuvre dans le département du sud, le projet VETIVER FORWARD pour améliorer la chaine de valeur du vétiver en renforçant la capacité de six (6) coopératives de vétiver.

Vetiver forward est un partenariat entre IDB Lab, Heifer International et *Flavors and Fragrances et Perfums* et Caron pour promouvoir l'inclusion et améliorer la position des petits exploitants agricoles dans la chaîne de valeur. Le résultat attendu est une augmentation des revenus pour les producteurs de vétiver en facilitant l'accès aux marchés de grande valeur, aux intrants, aux services techniques et à la formation commerciale.
Le projet adoptera une approche de chaîne de valeur en travaillant avec des acteurs clés tout au long de la chaîne, notamment Unicode S.A. (« Unicode »), l'un des trois principaux distillateurs du pays, et International Fragrances and Flavors (« IFF »), le troisième plus grand distillateur d'arômes et parfumerie au monde et l'un des principaux acheteurs de vétiver haïtien.
Ensemble, les acteurs favoriseront l'accès direct aux marchés pour les agriculteurs, amélioreront la qualité et la productivité grâce à l'assistance technique et aux services de vulgarisation, amélioreront les capacités intelligentes face au climat pour une production durable et se concentreront sur l'amélioration de la qualité et de l'image de marque du vétiver haïtien afin qu'il conserve sa position dominante sur les marchés mondiaux.

De façon spécifique le projet vise 3 résultats :

- Améliorer la productivité et la gestion agricole durable grâce à la fourniture d'intrants améliorés et de services de vulgarisation aux agriculteurs
- Collecter et d'analyser les données de la chaîne de valeur du vétiver pour une meilleure gestion et une plus grande efficacité
- Faciliter de nouveaux circuits de commercialisation pour le vétiver haïtien en fonction de sa qualité et de ses attributs uniques
- Améliorer la capacité commerciale et la professionnalisation des coopératives et de renforcer leurs relations avec les acteurs de la chaîne de valeur

Les bénéficiaires de ce projet seront 3,000 producteurs de vétiver et 6 coopératives des communautés de Port-Salut et Cayes dans le département du Sud d'Haïti.

III. Objectif de la consultation

Dans la proposition de ce projet il a été prévu de réaliser une ligne de base et une enquête finale à la fin du projet. Le projet arrivant à terme, nous sommes en train de réaliser cette étude finale pour comparer les indicateurs clés par rapport à la situation initiale. C'est la raison pour laquelle nous recrutons un Opérateur de collecte de donnés pouvant mettre à la disposition du projet un groupe d'enquêteurs dans les meilleurs délais.

IV. Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques

1. **Planification** : Une session de travail préliminaire avec l'équipe du projet et l'unité Suivi, Evaluation et Apprentissage de Heifer International Haïti pour discuter du cadre de travail des livrables et dégager une compréhension commune.
2. **Identification d'un groupe d'enquêteurs :** L'équipe du projet et l'unité MEL partageront avec le consultant le profil d'enquêteurs souhaités. Il s'agit de critères classiques tels que la connaissance des 3 communes d'intervention car ils devront aller dans les localités pour rencontrer des répondants que nous allons les donner dans une liste sans aide de guides ou facilitateurs, de jeunes ayant fait des études en agronomie, etc.
3. **Contracter les enquêteurs :** Ce sera à la firme ou au consultant de gérer le contrat des enquêteurs conformément aux lois des finances et du code du travail
4. **Collecte de données :** Pour la collecte de données nous avons prévu des enquêtes au niveau des ménages, et des visites. Les enquêtes seront déroulées sous la responsabilité conjointe du consultant et de l'équipe MEL d'Heifer Haiti
5. **Formation :** Dans le cadre de ces enquêtes de base, le recrutement et la formation des enquêteurs seront assurés par Heifer International. Le consultant sera cependant appelé à participer à la journée de formation qui sera organisé pour ces énumérateurs.
6. **Production de rapport :** La production de rapport sera à la charge du consultant (de la consultante). Seront annexés au rapport les copies des contrats des enquêteurs et les tous documents pertinents (fiche de paie, feuille de temps).

V. Résultats attendus

Dans le cadre de cette offre de service, le consultant remettra au manager du projet les livrables suivants :

- Une méthodologie sur la façon dont il va procéder pour avoir les enquêteurs immédiatement ;
- Un rapport avec la fiche technique des enquêteurs identifiés ;
- Gérer les contrats des enquêteurs ;
- Accompagner l'unité MEL dans la supervision des enquêtes
- Aider à préserver les matériels techniques mis à disposition dans le cadre de cette enquête

- Un rapport financier avec justificatif confirmant que les virements de frais de terrain ont été effectués.
- Un rapport final

VI. Méthodologie

Pour collecter ces données de base, le groupe d'enquêteurs mis à notre disposition par l'opérateur retenu aura à réaliser une enquête auprès des ménages pour avoir les données finales sur la situation économiques des ménages et sur des indicateurs globaux d'Heifer international.

VII. Coordination et appui

L'opérateur avec ces enquêteurs réaliseront la mission sous la supervision de l'officier de Suivi et Évaluation du projet qui il remettra la note de cadrage méthodologique, le rapport préliminaire pour examen et la version finale. Veuillez noter que le consultant ou la firme devra utiliser sa propre logistique (ordinateurs, imprimantes, photocopieur, voiture, etc.)

VIII. Qualifications requises

- Diplôme en économie, statistique, sciences de la gestion
- Au moins 7 années d'expériences dans le domaine du suivi et évaluation de projets de développement, dans l'agriculture
- Des expériences similaires dans la réalisation d'enquêtes de ligne et de base ou de fin de projets de développement ou dans l'agriculture en général
- Connaissance prouvée des zones d'implémentation du projet dans le Sud

IX. Procédure de sélection et durée de la prestation

Le recrutement se fera par sélection basée sur la qualité. Les critères définissant la qualité sont :

a) La méthodologie proposée
   - Démarche technique et méthodologique (cohérence et raison d'être de la démarche) ;
   - Comprehension du mandat;

b) Les compétences du consultant à la tâche :
   - Formation académique;
   - Expérience générale ;
   - Expériences spécifiques

X. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La mission se déroulera sur une durée maximale deux 15 jours, à compter de la date de début du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport.

Le paiement sera effectué en deux versements. Le tableau suivant explique le processus.

Livrables	Durée	Condition de paiement
Note de cadrage	1	40% du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le Client
Proposition d'une stratégie pour l'identification des enquêteurs	1	
Soumission des fiches techniques des enquêteurs retenus	1	
Soumissions des contrats signés	1	
Coordination effective de l'enquête	10	60% du montant du contrat, après approbation la fin de la période de collecte
Soumission du rapport final	Délai d'une semaine après l'atelier de restitution	

N.B : Le rapport final de la mission et tous autres documents seront rédigés en et transmis en version électronique (via email) par le consultant, à l'attention de l'officier de Suivi et Evaluation, pour approbation, en format Word, police "Times New Roman taille 12", justifié.

XI. Documents de candidature

Les candidats intéressés sont priés de postuler avec les documents suivants

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
    - Note explicative sur la compréhension des TdR ;
    - Approche méthodologique et du plan de travail ;
    - CV détaillé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière
    - un budget libellé en US dollar.
4. Les documents légaux à jour
5. Un minimum de 3 références pour des travaux similaires réalisés

XII. Normes & politiques de l'organisation

A. Limitations

Cette DP ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette DP, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. La génisse se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la DP.

B. Propriété

Article 12.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de HPI. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de HPI du produit de travail.

Article 12.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses IP antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à HPI un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 12.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) HPI a spécialement commandé ou commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) HPI est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt qui y sont. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans HPI comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à HPI, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature ou de nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans, et dans le cadre du produit de travail, et HPI doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits qui s'y contancient, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont HPI peut utiliser le produit de travail.

C. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de HPI